

Hameau de St Gely

30630 CORNILLON

Objet : Avis d'enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)

Je fais suite a la lecture des documents pour la modification du PLU de la commune de CORNILLON

1^{er} Point concernant la modification des aménagements de la zone 2AU1 des Auriolles

- Avez pris en compte l'impact routier de cette modification ?
 - Le croisement pour l'accès au hameau de ST GELY est actuellement source de nombreux accidents graves
 - La route dans le hameau de ST Gely est déjà fortement utilisée (zone artisanale, hameau et dans le futur caserne des pompiers)
- L'impact sur notre réseau d'eau potable et traitement des eaux usés est lui aussi trop important
 - Actuellement, il me semble que c'est deux sujets sont déjà à leur maximum de capacité, cette modification engendrera des soucis aux habitants du hameau avant que l'on puisse financer et réaliser les travaux pour augmenter leurs capacités
- L'impact sur notre école communale me semble aussi trop important
 - Nombre d'enfants supplémentaire alors que nous déjà au maximum il me semble,
 - Place assise dans la cantine et capacité de production de repas

2eme Point concernant la modification d'affectation des bâtiments « Château de Rabusas et de l'Olivette »

- Concernant le Château de Rabusas, avez-vous reçu une demande du propriétaire pour faire des aménagements dans ce sens, il me semble ne pas avoir vu de permis de construire affiché en mairie. Pourquoi faire cette modification si pas nécessaire.
- Concernant le Château des Olivettes,

- Suite à ma visite lors de l'inauguration des bâtiments, il me semble que la salle pouvant accueillir des personnes lors de mariage ou autres événements et plutôt petite et ne permet pas au dire des propriétaires d'accueillir plus de 70 à 80 personnes. De fait, actuellement les réceptions se font en dehors du bâtiment (sans autorisation pour ce type d'activité commercial et d'avis de la commission de sécurité) ce qui engendre actuellement des nuisances sonores.
- Le point soulevé par le service aménagement territorial Rhône Garrigues et mer concernant le feu, me semble aussi très importante suite aux nombreux feux de cet été.

La demande de modification partielle du PLU de notre commune n'est pour moi pas recevable et pas acceptable